



A.F.A.P.S.
AMICALE FRANCO-ASIATIQUE PARIS-SUD
65 Rue des Marguerites – 92160 Antony
E-mail : afaps92@gmail.com
Site Web : www.afaps.fr

(Association Loi 1901 - Publication J.O. de
22/01/1986) et 01/07/2000)

BULLETIN D'ADHESION, de RENOUELEMENT ou de DONS
09/2025 – 09/2026

Nom et Prénom

Adresse

Téléphone

Adresse E-Mail

Souhaite adhérer à l'Amicale, en tant que :

Membre

- Cotisation : 20 € (pour les personnes non-imposables)
- Cotisation de soutien : 45 €
(reçu fiscal pour déduction 66%, ce qui revient à 15 € pour 45 € de cotisation)

Membre bienfaiteur

- Cotisation-don : 90 € ou plus
(reçu fiscal pour déduction 66%, ce qui revient à 30 € pour 90 € de cotisation)

par chèque ci-joint, à l'ordre de l'AFAPS en espèces
Envoi à l'adresse : AFAPS, 65 rue des Marguerites, 92160 Antony

N.B : Une seule adhésion par famille suffit

Aimerait participer aux activités suivantes :

- Activités culturelles
- Activités sociales et humanitaires
- Activités sportives et loisirs
- Autres activités (à nous suggérer)

Je ne souhaite pas d'adhérer mais soutiens **les activités sociales et humanitaires** de l'AFAPS et fais un **don** deeuros, chèque à l'ordre de **AFAPS**, adressé à **AFAPS, 65 rue des Marguerites, 92160 ANTONY**
(Un reçu pour la réduction fiscale sera envoyé à mon adresse).

Pour le virement bancaire, IBAN : FR76 1820 6002 4124 1903 0400 126
Code BIC – Code SWIFT : AGRIFRPP882



ALE FRANCO-ASIATIQUE PARIS-SUD (AFAPS)

(Association Loi 1901 – J.O. 22/01/1986 et 01/07/2000)

65 rue des Marguerites – 92160 Antony

afaps92@gmail.com

www.afaps.fr

Appel aux dons et Présentation

L'Amicale Franco-Asiatique Paris-Sud est une association de la loi 1901 et qui regroupe environ 70 familles, en majorité françaises d'origines asiatiques. Elle se donne pour objectifs

- **L'entraide aux personnes les plus démunies,**
- **La promotion des activités culturelles et en particulier de la culture asiatique.**
- **Et le développement des relations amicales entre membres.**

Pour réaliser ces objectifs, l'AFAPS organise des **cours de vietnamien** pour enfants et adultes tous les samedis, des **conférences-débats**, une **Fête du Printemps ou de l'Automne** chaque année et aussi des **galas, sorties, pique-niques**. C'est ainsi que nous avons organisé par exemple des **sorties culturelles** à Rouen, Chartres, Orléans, Chantilly, Amiens, Reims, Etretat, visite du Pays de Nemours avec croisière fluviale sur le Loing, ... ; et des **grands Spectacles** sur l'aspect culturel du Viêt Nam et des pays d'Asie, par exemple « l'ASIE 2000 » en collaboration avec la ville d'Antony ou plus récemment, un grand Spectacle qui a fait salle comble de l'Espace Vasarely à Antony, en janvier 2016 à l'occasion du Nouvel An vietnamien et du 30ème anniversaire de l'AFAPS.

Depuis sa création en janvier 1986, l'AFAPS s'est fixée pour objectif principal d'apporter une aide morale et financière aux personnes les plus démunies, notamment au Viêt Nam.

Elle a organisé, lors des premières années de sa création, de nombreuses manifestations pour **aider les "Boat people"** dans les camps de réfugiés, à Hong-Kong et en Thaïlande, puis par la suite, pour aider notamment ceux qui sont venus en France, encore transités dans des centres d'accueil.

Après l'ouverture du Viet Nam des années 90, l'AFAPS vient en aide aux orphelins, aux enfants des rues et aux jeunes de familles très pauvres, ainsi qu'aux personnes âgées seules et sans ressources au Viet Nam.

Actuellement, notre association accorde chaque année :

Au Sud Viêt Nam :

- une **aide régulière à l'Ecole de Charité** de Tân-Hung, Q.7, Saigon, créée et gérée par les Frères des écoles chrétiennes De La Salle où **120 enfants des rues**, ou **abandonnés**, ou de parents n'ayant pas de visas pour habiter à Saigon, ont été reçus par les Frères des Ecoles chrétiennes qui leur donnent une éducation et un enseignement général de la classe 1 (CP) à la classe 5 (CM2).
- Depuis 2022, nous donnons chaque année **des bourses scolaires** à une cinquantaine d'enfants de famille très pauvres, réfugiés vietnamiens au Cambodge et refoulés, revenus au VN habitant



ALE FRANCO-ASIATIQUE PARIS-SUD (AFAPS)

(Association Loi 1901 – J.O. 22/01/1986 et 01/07/2000)

65 rue des Marguerites – 92160 Antony

afaps92@gmail.com

www.afaps.fr

au village lacustre de Tri An, Đông Nai. Nous les aidons par l'intermédiaire des Sœurs de Notre Dame du Calvaire du Vietnam, dont une Communauté est également présente à Bourg la Reine.

Au Centre Viêt Nam :

- Nous envoyons une **aide régulière** au Centre « Mai' Âm' » à Quang-Binh, de la Communauté des religieuses « Les Amantes de la Croix » qui a recueilli **120 enfants orphelins dont plusieurs handicapés**.
- Nous donnons aussi des **bourses d'études** aux 7 enfants de familles très pauvres à Nghê An.
- Nous avons également répondu ces dernières années aux demandes d'aides aux **victimes d'inondations au Centre VietNam**,
- Nous aidons également les enfants malades, de familles très pauvres dans la région de Huê' par l'intermédiaire de Mme Minh Minh de l'association Les Amis de Huê'.

Au Nord Viêt Nam :

- Nous subventionnons trois **pensionnats** pour enfants très pauvres des minorités ethniques Hmong des régions montagneuses de la province Son-La, tenus par les sœurs de la Congrégation Les Amantes de la Croix de Son Tây. Récemment, nous leur envoyons de l'aide financière pour acheter des milliers de couverture chaudes, suite aux inondations dans ces régions.
- Nous octroyons également des **bourses d'études** à 8 enfants pauvres parrainés par le Père Cao Trung Truc à Ha Nội.

Au Cambodge :

Nous subventionnons l'**Ecole de Charité** tenue par les Sœurs et Frères des Ecoles Chrétiennes De La Salle, à **Pouthum** village proche de Phnom-Penh, au bord du Mékong

- **Ponctuellement**, l'AFAPS répond également aux appels d'urgence des ONG internationales comme la Croix-Rouge à l'occasion de grands sinistres (inondations, explosions, tremblements de terre, ...)

Pour nous aider à continuer ces actions d'aide aux plus démunis, en particulier les enfants des familles très pauvres, nous faisons appel à votre générosité.

Etant tous des bénévoles, la totalité de vos dons, ou produits de manifestations, cotisations est consacrée à la caisse sociale de l'AFAPS.



ALE FRANCO-ASIATIQUE PARIS-SUD (AFAPS)

(Association Loi 1901 – J.O. 22/01/1986 et 01/07/2000)

65 rue des Marguerites – 92160 Antony

afaps92@gmail.com

www.afaps.fr

Soutenez nos actions par votre adhésion à l'AFAPS et/ou envoyez vos dons (déductibles 66% des impôts) par chèque à l'ordre de : AFAPS, adressé à AFAPS, 65 rue des Marguerites, 92160 Antony. Pour les virements bancaires, merci de nous contacter par email.

Mille fois Merci !